

> Intitulé de l'emploi

Technicien rural

> Autres appellations

> Définition synthétique

Le technicien rural assure un appui technique aux agriculteurs et instruit techniquement les dossiers d'aide ou de prêt.

> Activités principales

- Assistance aux agriculteurs pour la maîtrise des productions : viticulture, élevage, grandes cultures, aquaculture, etc.
- Assistance aux agriculteurs pour la mise en place d'une agriculture raisonnée
- Animation de réunions techniques, notamment sur l'utilisation des pesticides
- Conseils aux agriculteurs dans le cadre d'installation ou d'agrandissement d'exploitations, d'investissements importants et montage des dossiers avec les agriculteurs
- Veille technologique et transmission des informations aux agriculteurs
- Réalisation d'analyses technico-économiques des nouvelles productions
- Réalisation de nouveaux projets émergents, agricoles individuels ou collectifs

> Compétences requises

Savoir :

- Techniques dans le domaine couvert (sylviculture, productions végétales, productions animales, pêche, aquaculture...)
- Milieu agricole calédonien
- Économie agricole
- Dispositifs d'aides mis en place
- Comptabilité des entreprises et des associations
- Techniques de communication

Savoir-faire :

- Utiliser les outils technologiques d'accès aux données
- S'adapter et réagir rapidement aux nouvelles techniques
- Rédiger et s'exprimer avec conviction et pédagogie
- Rédiger des rapports

Comportements professionnels :

- Bon relationnel, sens de l'écoute et force de proposition
- Autonomie
- Forte disponibilité

> Conditions particulières d'exercice

- Déplacements fréquents

> Tendances d'évolution

Facteurs clés à moyen terme (3-5 ans) :

Impacts sur l'emploi (qualitatif) :

> Proximité avec d'autres emplois

- Expert technique rural
- Contrôleur aux frontières
- Contrôleur phytosanitaire
- Conseiller en gestion agricole
- Coordonnateur agricole